

ENQUETE COVID-19 ARTIS-LE LAB & AFFLUENCES

Synthèse

L'enquête a consisté à interroger 14 compagnies à travers des questionnaires qualitatifs sur les premiers impacts de la crise du Covid-19 sur leur activité, leur santé économique et en termes d'emploi. Les compagnies interrogées sont de différents niveaux d'ancienneté, de structuration, de développement afin de dresser un panorama représentatif de la situation de la majeure partie des compagnies. En revanche, n'y figurent pas des compagnies conventionnées, moins nombreuses et qui seront en liens directs plus fluides avec les pouvoirs publics. L'ambition de cette enquête n'est pas de dessiner un état de l'ensemble des compagnies ou de récupérer une mesure d'impact chiffrée qui ne serait pas encore significative, il s'agit de recueillir, sur la base des déclarations, des pistes de compréhension de la situation et de ses conséquences.

Point 1 - Dates de diffusion

D'une manière générale les informations émanant des programmateurs du réseau Affluences corroborent les retours des compagnies interrogées : aujourd'hui, environ 60% des dates de diffusion sont reportées, 10% sont annulées et 30% sont en attente de décision.

A noter que certaines compagnies jouant plutôt hors région sur des tournées importantes en nombre de dates déclarent que certaines tournées ont été annulées au 2/3 : l'annulation d'une date entraînant une autre, etc.

Par ailleurs, pour les saisons suivantes, le manque de visibilité pour les programmateurs a stoppé net leur programmation de saison. Par conséquent, les compagnies se trouvent en pleine incertitude sur leur devenir économique, leurs programmations calendaires (équipes, productions, diffusions, etc.) et d'embauches.

Les compagnies soulignent systématiquement la bienveillance des programmateurs et la recherche de solutions dès que cela était possible. En revanche, lorsque la décision revient à un conseil municipal de petites et moyennes communes, le principe de soutien et de solidarité n'est pas toujours priorisé.

Ce n'était pas le sujet de l'enquête, il est à noter que des actions culturelles ont été annulées sans paiement pour certaines compagnies.

Point 2 - La question économique directe

L'annulation de dates entraîne la suppression de cachets. La mise en place du chômage partiel s'avère compliquée pour des petites structures dont les compétences de gestion sont limitées. Par ailleurs, ces dernières estiment ne pas avoir les moyens nécessaires en termes de trésorerie pour avancer les salaires.

On peut supposer ici, un double effet de dramatisation et de problème administratif. Le chômage partiel est remboursé assez vite, le statut d'intermittent bénéficierait d'une année blanche et des dispositifs facilitant le versement de subventions doivent permettre de tenir la trésorerie à flot. En revanche, il est certain que le manque général de structuration des compagnies sur le plan administratif pose des problèmes de réalisation des démarches qui peuvent s'avérer assez techniques.

Le report ou l'annulation de dates entraîne un trou financier sur le fonctionnement des compagnies. En effet, dans un contrat de diffusion, une part est consacrée au fonctionnement de la compagnie (salaires des fonctions support et de production, charges fixes) et vient en face de dépenses d'investissements (production, lieu de travail etc.). Ici, on peut redouter un effet collatéral de réduction des fonctions non artistiques ou de fragilisation d'outils de travail.

Point 3 - La « visibilité »

Les dates en saison et les festivals n'ayant pas lieu, c'est autant de fenêtres de visibilité des spectacles qui disparaissent. Les spectacles voient donc leur possibilité de continuer à être programmés fortement réduite alors qu'il y aura sans doute un effet « embouteillage » dans la saison à venir.

- Premier effet : cela pourra diminuer la durée de vie des spectacles et les recettes prévues sur l'amortissement d'une production seront diminuées d'autant. Cela affaiblirait les compagnies aujourd'hui, et, leur capacité de produire dans l'avenir.
- Second effet : assez mécaniquement, le nombre de promesses de diffusion pourrait diminuer. Certains critères de financements publics étant basés sur le nombre de dates de diffusion, un certain nombre de compagnies pourrait avoir des difficultés à remplir les critères demandés.

Synthèse globale sur les effets de la crise

Durant la crise, les effets concrets semblent « relativement » gérés, les structures les plus fragiles étant confrontées à la difficulté (ou l'angoisse) d'actionner les aides publiques malgré que celles-ci soient relativement accessibles. Toutefois, pour des trésoreries pouvant s'avérer très faibles, le risque de faire une avance de salaires n'est pas pris.

Les effets en profondeur sont d'abord liés au défaut de diffusion entre mars et la rentrée de septembre (même en cas de report).

Cela peut réduire singulièrement la vie d'un spectacle, les ressources et fragilise les capacités de production à venir.

Cela réduit également les velléités d'embauches d'intermittents.

La baisse du volume de ventes ou la compensation d'un achat à coût réduit génère un affaiblissement du fonctionnement des compagnies notamment sur des fonctions support, de production et de diffusion, et sur la structuration à court et moyen terme. Ce point est corroboré par la synthèse issue du webinaire de juin 2020 pour les chargés de production et de diffusion, organisé par ARTIS-le lab ([Synthèse Webinaire chargés de production et de diffusion](#)).

La suppression des moments où des programmeurs peuvent voir un spectacle conduit également à ce que les contacts pour des coproductions, préachats, programmations soient ajournés. Les compagnies s'attendent à une période d'engorgement à partir de l'automne, où seront proposées les productions du printemps et celles de l'automne. Il est probable que le volume de diffusion de pièces soit moindre.

Certains critères d'obtention des subventions pourraient ne pas être remplis en raison d'un volume de pré achats et de ventes réduit. Cela engendrerait donc une « double peine » pour les compagnies qui prétendent à certaines aides publiques.

Il est également à noter que la communication entre compagnies et structures de diffusion/production/médiation est aujourd'hui réduite ce qui accentue les effets d'isolement.

Pour en savoir plus sur les résultats de cette enquête, vous pouvez contacter Stephan HERNANDEZ, directeur d'ARTIS-le lab, en écrivant à shernandez@le-lab.info.